

Édition du
"REVEIL DU NORD"
126 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS
21, boulevard Haussmann (9^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

BUREAUX :
ROUBAIX Téléphone 9-52
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléphone 9-55
15, Rue Nationale, 15

Directeur : Eug. GUILLAUME

Une nouvelle guerre sud-américaine va-t-elle éclater ?

Les causes du conflit entre le Paraguay et la Bolivie

UNE grave menace de guerre vient brusquement de surgir entre deux Etats Sud-Américains, la Bolivie et le Paraguay. Si ce conflit est moins susceptible d'ébranler l'opinion publique européenne, précisément parce qu'il a éclaté dans le Nouveau Monde, il n'en reste pas moins que le sang a coulé.

L'origine du grave différend actuel remonte assez loin dans l'histoire. Il s'agit d'une vieille querelle relative à la délimitation d'une partie de la frontière. Il y a presque 75 ans, en effet, que les gouvernements de La Paz et d'Asuncion se contestent réciproquement la possession d'un vaste territoire, ou plutôt d'un large morceau du désert de Chaco, immense savane herbeuse, sablonneuse ou marécageuse, selon les saisons.

Cette région est occupée à la fin du siècle dernier par le Paraguay. La Bolivie qui désirait et désire encore assurer, par le cours du Pilcomayo, ses communications fluviales avec l'Atlantique, en demanda en vain la rétrocession.

Des protocoles furent signés par les deux pays, qui s'engageaient mutuellement à respecter le statu quo jusqu'à conclusion d'un accord définitif. Les incidents n'en continuèrent pas moins. Pils, des gisements pétroliers furent, parait-il, découverts dans le Chaco et il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que le conflit actuel se soit compliqué d'un arrière jeu d'ordre économique.

Bref, malgré diverses interventions, notamment celle de la République argentine qui, en 1927, s'offrit comme médiatrice, les choses étaient toujours au même point, lorsque, la semaine dernière, un incident plus grave que les autres a éclaté entre les troupes régulières des deux pays.

Pour autant qu'on puisse dégager clairement les faits des communications des deux gouvernements, la petite garnison bolivienne du fortin Vanguardia, composée de 25 hommes environ, a été attaquée et massacrée en partie par des forces paraguayennes relativement importantes. Les survivants furent emmenés en captivité. Les troupes boliviennes auraient ensuite contre-attaqué, repris le fortin, et même, suivant certaines informations, elles auraient pénétré en territoire paraguayen, d'où elles auraient été repoussées. C'est, somme toute, un banal incident entre des forces surveillant une frontière mal délimitée et une région contestée.

Mais, cette fois, l'opinion publique en Bolivie s'est singulièrement échauffée et un mouvement très violent s'est dessiné en faveur d'un règlement du conflit par les armes.

« Nous voulons la guerre ! » a hurlé la foule dans la capitale bolivienne qui, ô dérision ! s'appelle La Paz (la Paix). Et les informations reçues ces jours-ci nous ont appris que des milliers de volontaires s'y sont présentés pour combattre ces hordes sauvages du Paraguay.

La rupture des relations diplomatiques des deux gouvernements est évidemment comble.

La Société des Nations, par l'organe de son Président en exercice de son Conseil, notre propre ministre des Affaires étrangères, est intervenue aussitôt et a invité La Paz et Asuncion à venir soumettre leur litige à l'Assemblée de Genève.

Hier encore, au cours de la séance secrète qu'il a tenue et qui était la dernière de sa 33^e session, le Conseil de la S. D. N. a arrêté sur la base d'un projet qui lui était présenté par M. Briand, le texte de deux télégrammes qui ont été ensuite envoyés aux gouvernements de la Bolivie et du Paraguay. Puis il a chargé son président, M. Briand, de suivre à toutes fins utiles les événements et de convoquer, en cas de besoin, une session extraordinaire du Conseil de la S. D. N.

De son côté, la conférence spéciale panaméricaine actuellement réunie à Washington, se préoccupe de prendre toutes les initiatives utiles en vue de faire obstacle à la guerre.

Cependant, malgré toutes les tentatives de conciliation qui se produisent et tous les appels à l'apaisement et au maintien de la paix, il n'en reste pas moins que la question se pose toujours de savoir si le conflit ne pourra être réglé que par la guerre.

Certes l'armée, comme bien l'on pense, n'a pas de terribles effectifs. Les documents officiels nous précisent que pour la Bolivie, qui est deux fois et demie plus grande que la France et compte trois millions et demi d'habitants, l'armée active est de... huit mille hommes. Sans doute, la loi exige que tous les hommes de 19 à 50 ans, soient mobilisables. Mais, quand les assujettis sont épars sur un immense territoire aux communications peu faciles...

Quant au Paraguay, il ne compte guère que 80.000 habitants, quoique son étendue égale celle de la moitié de la France. Il ne possède que 4.000 hommes de troupes environ.

En définitive, si malgré toutes les interventions en faveur de la paix, les armées boliviennes et paraguayennes se heurtent, leur guerre-demeurera sans doute localisée. Elle s'écoulera très vraisemblablement dans la zone à peu près désertique et contestée du Chaco, sans que les parties belligères deux bays risquent grand-chose.

Mais, il faut songer que tout d'arrange, si la S. D. N. et la conférence panaméricaine liquident ce conflit pacifiquement, il y a eu déjà trop de sang versé et il faut espérer que les gouvernements sauront mettre tout en oeuvre pour empêcher les choses de tourner au pire et éviter, au moins, d'un bras armé, les hostilités qui pourraient en résulter.

Robert FOURNIER.

Notre Grand Concours de la Reconstitution est terminé : Et voici le premier gagnant !

C'est à un brave travailleur des Mines de Nœux, M. Henri Delfanne, surveillant à Nœux-les-Mines, que revient le Premier prix de CINQUANTE MILLE FRANCS EN ESPÈCES.

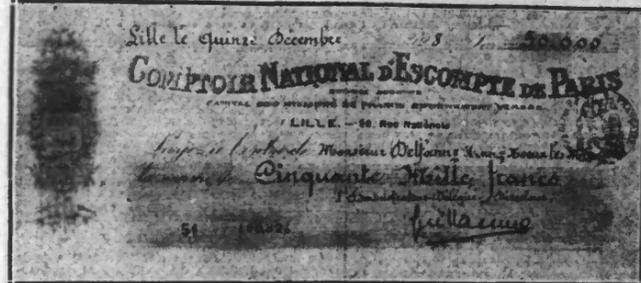
Merci à tous les concurrents !

Le Grand Concours de la Reconstitution est enfin terminé. Après six semaines de laborieux efforts, de travaux ininterrompus, après l'examen minutieux des innombrables réponses qui nous sont parvenues de tous les points de la région, Belgique, nous sommes heureux de publier aujourd'hui les premiers résultats de la grande épreuve qui — répétons-le une fois de plus — a remporté un succès absolement sans précédent dans les annales de la Presse régionale française.

Les milliers de lettres de félicitations que nous avons reçues de partout, et que nous recevons encore, prouvent la vogue extraordinaire qui s'est répandue dans tous les milieux, dans toutes les classes de la société, toute belle compétition.

Les milliers de lettres de félicitations que nous avons reçues de partout, et que nous recevons encore, prouvent la vogue extraordinaire qui s'est répandue dans tous les milieux, dans toutes les classes de la société, toute belle compétition.

Le Grand Concours de la Reconstitution a été attaché au plus haut point, il était inséparable. Y participer c'était revivre l'histoire tragique de la grande guerre, se remémorer les souffrances de nos chers martyrs, c'était se rendre compte de l'immense effort accompli par nos vaillantes populations pour relever les ruines accumulées.



QUI SERA REMIS A M. DELFANNE, PREMIER GAGNANT DE NOTRE GRAND CONCOURS.

domicilié 44, rue de la Cité, à Nœux-les-Mines.

Aucun des concurrents n'a donné une réponse exactement conforme à la liste-type. En portant neuf noms de villes dans l'ordre, M. Delfanne est le concurrent qui s'est le plus rapproché de la fameuse liste, formée, comme on le sait, conformément au règlement, par les suffrages des participants au concours. C'est donc à lui que revient la petite fortune, constituée par le premier prix de 50.000 francs en espèces.

A l'heureux gagnant, nous adressons nos plus vives félicitations.

Avant de publier, à partir de demain, les noms des autres favoris de la chance, nous nous en voudrions de ne pas adresser nos chaleureux remerciements, à nos lecteurs, à nos lecteurs, pour la confiance qu'ils nous ont témoignée, pour le bel esprit moral qu'ils n'ont cessé de nous apporter.

Merci aussi à tous ceux qui nous ont prêtés leur concours dans les difficiles et longues opérations de dépouillement et de classement des bulletins.

Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

La grande épreuve se termine en beauté. Elle marquera dans les annales de notre région du Nord.

Vive le Grand Concours de la Reconstitution !

LA LISTE-TYPE

Comme nous l'avons annoncé, nous publions aujourd'hui la liste-type, la liste qu'il fallait avoir, ou du moins, dont il fallait le plus possible se rapprocher pour gagner.

Rappelons que conformément au règlement, la liste type a été constituée par les concurrents eux-mêmes. Les communes ci-dessous sont donc celles qui par ordre décroissant ont obtenu le plus de voix parmi les 38 localités sur le rang.

Voici donc la liste type telle qu'elle a été imposée par les suffrages au jury :

- | | |
|--|------------------|
| 1° Indiquez simplement les noms des cinq communes qui ont le plus souffert de la guerre (en les classant de 1 à 5 par ordre décroissant d'importance de dévastation). | 1° LENS |
| | 2° LA BASSEE |
| | 3° LIEVIN |
| | 4° SOUCHEZ |
| | 5° VIMY |
| 2° Indiquez simplement les noms des cinq communes qui ont accompli le plus bel effort de reconstitution (en les classant de 1 à 5 par ordre décroissant d'effort de reconstitution). | 1° LENS |
| | 2° LIEVIN |
| | 3° HENIN-LIETARD |
| | 4° SAINT-QUENTIN |
| | 5° LILLE |
| 3° Indiquez le nombre de suffrages obtenu par la commune classée la 1 ^{re} pour l'importance de la dévastation. | 126.328 |
| 4° Indiquez le nombre de suffrages obtenu par la commune classée la 1 ^{re} pour l'effort de reconstitution. | 117.472 |

Notre visite à l'heureux gagnant

(DE NOTRE ENVOI SPÉCIAL)

Nœux-les-Mines, 15. Décembre. — Si la Fortune est parfois injuste, elle n'est pas toujours aveugle !

Nous venons d'en avoir la preuve, une fois de plus.

C'est, en effet, comme nous le disons d'autre part, à un brave travailleur de la mine, d'un jeune et actif surveillant de la Compagnie des Mines de Nœux, que revient le premier prix de 50.000 francs en espèces, du grand concours de la Reconstitution.

Accompagné de notre Rédacteur en chef, M. Lucien Le Masson, nous avons rendu visite aujourd'hui au lauréat, à l'heureux des heureux, à qui nous avons annoncé la bonne nouvelle.

Le court et cordial entretien que nous avons eu avec lui, nous a apporté la reconfortante impression que la chance avait admirablement réglé les choses.

Pouvait-elle mieux faire que d'apporter le bonheur dans une famille laborieuse qui n'a qu'un idéal, s'élever par son travail ?

La bonne surprise

Ce midi, en effet, à l'heure où la puissante voix des sirènes retentissait dans la campagne



NOTRE RÉDACTEUR EN CHEF, REMETTANT SON DIPLOME AU MINEUR DELFANNE.

neigeuse, Paul du Réveil s'arrêtait au milieu de l'immense coran de la Cité du N° 1 à Nœux-les-Mines, devant la coquette maison portant le numéro 44, habitée par M. Henri Delfanne, l'heureux gagnant. Un homme jeune, au regard vif et intelligent, coiffé de la barrette-révoilé du « japon » — la veste traditionnelle de l'ouvrier mineur — nous recevait sur le pas de sa porte.

Dix minutes plus tard, vous ne m'en seriez pas trouvé, j'aurais été au travail. Quel bon vent vous amène. Entrez !...

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Un violent incident a marqué la dernière séance du Conseil de la Société des Nations

Il a eu lieu entre les délégués Allemands et Polonais à propos de la Haute-Silésie

La dernière séance publique du Conseil de la Société des Nations qui a eu lieu hier matin à Lugano, a été marquée par un sérieux incident qui a mis aux prises les représentants de l'Allemagne et de la Pologne à propos des minorités allemandes en Haute-Silésie. Le Conseil venait d'approuver le rapport de M. Adamié lorsque M. Zaleski, représentant de la Pologne, donna lecture d'une déclaration qui, immédiatement, devait débiter un orage. M. Zaleski souligna que le Conseil de la S. D. N. est pour ainsi dire submergé par les multiples pétitions des « Volksbund » (Associations des minorités allemandes) qui s'arrogent le droit, dit M. Zaleski, de représenter les intérêts de la minorité allemande en Haute-Silésie polonaise.

A ce moment, M. Stressemann manifesta un violent mécontentement.

M. Zaleski poursuivit : « L'action que poursuit le Volksbund vise non seulement à saper l'autorité du gouvernement polonais en Haute-Silésie polonaise, mais elle est susceptible, si elle est tolérée, de constituer un danger réel pour la paix ».

M. Stressemann, très irrité, frappa du poing sur la table du Conseil et déclara que ce langage était intolérable. Donnant les signes d'une vive agitation, il tint conseil avec ses experts, pendant que la traduction était faite de la déclaration du représentant de la Pologne. Puis il déclara, littéralement furieux, qu'il n'aurait rien de plus à dire sur ce sujet, son collègue polonais, qui demeurait impassible sous l'orage, que c'était avec un grand étonnement qu'il avait entendu les discours de M. Zaleski, inspirés, dit-il, par l'esprit de haine contre la minorité allemande en Haute-Silésie.

« L'interdiction du « Volksbund », dit-il, s'appliquerait, que les minorités n'ont pas le droit de s'associer pour porter plaintes devant le Conseil de la Société des Nations. Je ne peux pas adhérer, continua M. Stressemann, sur un ton haut et vif, aux vues exprimées par le représentant de la Pologne.

« Je déclare que si l'on veut programmer de la prochaine session du Conseil, tout le problème des minorités ».

Paroles d'apaisement

Le président, M. Briand, prenant la parole, déclara que l'échange d'observations auquel le Conseil venait d'assister avait amené ce dernier un peu au-delà de la discussion proprement dite. « Je ne voudrais pas que le Conseil se sépare sur une mauvaise impression. Je tiens à dire que rien ne pourra permettre de supposer que la Société des Nations et son Conseil puissent arriver à détourner leurs regards de la protection sacrée des minorités. Je tiens à dire, continua M. Briand, qu'un jour rechercher une procédure plus rapide pour l'examen des pétitions. Mais les droits des minorités ne seront jamais, par nous, délaissés ».

C'est sur ces paroles d'apaisement que prit fin la dernière séance publique du Conseil de la Société des Nations.

La déclaration commune

Puis, on communiqua le texte d'une déclaration faite par les divers ministres présents à Lugano, et dans laquelle il est dit notamment : « Les dernières conversations nous ont amené à penser plus fortement que jamais qu'une politique poursuivant la conciliation et le rapprochement de nos pays, est la plus propre à assurer la paix. A cette politique, nous restons fidèlement attachés. Dans cet esprit, nous continuerons les négociations entamées en vertu de l'accord réalisé à Genève, le 16 septembre dernier, entre les six puissances intéressées. Nous sommes décidés à faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour arriver, aussi vite que possible, à un règlement complet et définitif des difficultés nées de la guerre, et pour assurer ainsi, sur la base de la confiance mutuelle, le développement heureux des relations entre nos pays ».

M. Klotz, incarcéré à la prison de Fresnes

Il y sera examiné par des médecins aliénistes

Hospitalisé en vertu des pouvoirs spéciaux du Préfet de Police, à la Maison de santé de Fresnes, M. L.-L. Klotz ne pouvait administrativement, rester sous mandat de dépôt dans cet établissement.

Hier matin, M. Donat-Guigue, procureur général et M. Bressat, procureur de la République, ont, après une longue conversation, décidé que l'ancien sénateur serait transféré à l'infirmerie de Fresnes, pour y être examiné par MM. Roques de Fresnes, Truie et Claude, les médecins aliénistes désignés la veille, par M. de Gentile, juge d'instruction.

L'état du roi George V est très grave

Voici le bulletin de santé du Roi, publié à 11 heures : « Le Roi a eu plusieurs heures de sommeil. L'état du siège local de la maladie reste, jusqu'à présent, satisfaisant. Il n'y a pas eu d'augmentation de l'épuisement et le pouls reste régulier.

L'ord Devon et Penn est retourné au Palais à 11 h 15. Il est entré au long avec Sir Stanley Hewett. La Reine n'a pas fait sa promenade habituelle. En annonçant l'annulation de la visite de la princesse Mary, le dîner de Windsor a été décalé. La princesse ne voudrait pas que vous croyiez qu'une aggravation sérieuse s'est produite, mais l'état du Roi est très grave et la princesse ne peut pas s'absenter longtemps du Palais.

UN ESCROC DUNKERQUEIS ARRETE A LILLE

Le service de la sûreté a arrêté hier à Lille rue du Chemin de Fer le nommé Maurice Vasseur, 38 ans, domicilié à Dunkerque.

Cet individu qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt du Parquet de Dunkerque, pour abus de confiance, a été conduit à la Maison d'arrêt.

La mort effroyable d'une fillette à Hersin-Coupigny

Vendredi après-midi, pendant une courte absence de sa maman, la jeune Noëlla Vannasco, âgée de quatre ans, était restée seule dans sa chambre, 28 rue de Roubaix, à Hersin-Coupigny. Un autre enfant de trois ans était également resté à la maison.

Ce dernier s'approcha du feu et commença à se chauffer. Il renversa un chaudière remplie d'eau bouillante, qui tomba sur la petite Noëlla. C'est ainsi que la mort s'abattit sur la fillette. Elle succomba dans les plus horribles souffrances, malgré les soins les plus attentifs et les plus précoces.

AFFREUX ACCIDENT D'AUTO A LA MADELEINE-LEZ-LILLE



La voiture écrasée contre un arbre de l'allée cavalière à hauteur de la rue Barthélemy ; la violence du choc a brisé l'arbre à trois mètres de hauteur. Une femme a été tuée et le conducteur a été gravement blessé.

L'horrible crime d'un monstre à Lille

Le médecin-légitime a relevé une centaine de coups sur le corps de l'enfant martyr

L'émotion est loin d'être calmée dans le quartier de Wazemmes, à Lille où s'est déroulé l'odieux crime, que nous avons relaté hier et qui a été commis par un gamin de 17 ans 1/2.

M. le docteur Muller, médecin-légitime, a pratiqué samedi matin, à la Faculté de Médecine, l'autopsie du cadavre du petit Emile Maurice, âgé de 26 mois, qui succomba aux brutalités que lui faisait subir l'amant de sa mère, Joseph Wibaut.

Le praticien a relevé sur le corps du bambin une centaine de traces de coups. Il a, en outre, constaté que le petit Maurice était décapité à la suite d'une perforation de l'intestin grêle, et d'une hémorragie intestinale. Cette dernière blessure aurait été provoquée par un coup porté avec un objet contondant. Le pauvre enfant a eu une agonie longue et douloureuse.

M. Baumelou s'est rendu à nouveau hier matin au domicile du jeune gredin et a saisi un fleuret avec pommeau de plomb. On suppose que c'est avec cette arme que la brute a frappé l'enfant au ventre.

Le corps de l'innocente victime a été mis en bière et ses funérailles auront vraisemblablement lieu lundi matin. Ainsi que nous l'avons dit, les voisins ont fait une quête pour financer les frais de mise de la victime se trouvant dans le dénuement le plus complet.

Joseph Wibaut, l'auteur de cet horrible forfait a été conduit hier à la Maison d'arrêt.

Une vue du « château mystérieux » de Fresnes, où se trouvent les locaux de la Maison de la Santé de la Somme, ex-ministre des Finances. (W. W. Ph.)

Hier, après-midi, M. Benoist, commissaire à la police judiciaire, accompagné de brigadier Desloges, s'est rendu au château de Fresnes, où il est arrivé à 14 heures. Il a pénétré par la rue des-Mouliniers dans la maison de santé et avec les ménagements nécessaires, l'état de santé de M. Klotz, il a notifié à celui-ci qu'il allait être transféré à la prison de Fresnes. M. Klotz, accompagné des policiers, est alors monté dans une auto et est arrivé à 15 h. 15 à la prison.

M. Klotz a été immédiatement dirigé vers l'infirmerie de la prison, où l'on sait que les médecins commis par le juge d'instruction surveillent son état de santé.